



LE 9-9BIS PROPOSE UN CDI

CHARGE.E DE L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE DES PRATIQUES AMATEURS

Grand site du Bassin minier Patrimoine mondial, classé Monument Historique, le 9-9bis à Oignies (62) fonde son renouveau sur la mise en place d'un ambitieux projet culturel, avec la particularité d'appréhender plusieurs dimensions complémentaires (patrimoine-musique-tourisme/économie).

1 | Définition

L'Établissement Public de Coopération Culturelle 9-9bis dispose d'un budget de 2.7 millions et de 28 collaborateurs.

Engagé aux côtés des artistes amateurs de la région, le 9-9bis dispose d'outils favorisant l'évolution des pratiques, l'échange entre pairs et le rayonnement des projets musicaux (rendez-vous thématiques, diagnostics, résidences, studios de répétitions et d'enregistrement, espaces de diffusion...).

2 | Positionnement dans la structure

2.1 Service : Direction de la création artistique et du développement des publics

2.2 Responsable hiérarchique direct : Directeur de la création artistique et du développement des publics

2.3 Travaille avec : L'ensemble des services.

3 | Description du poste

3.1 Gestion du dispositif d'Accompagnement

Sur la base d'une feuille de route fournie par la Direction Générale et le responsable du Pôle, ainsi qu'en lien avec les acteurs de la filière musiques actuelles, il s'agit de :

- Assurer le suivi planning, opérationnel, administratif et financier de l'ensemble du dispositif d'accompagnement.
- Répondre à l'ensemble des demandes reçues via a minima une prise de rendez-vous et un diagnostic
- Construire le séquençage annuel de l'accompagnement (appel à candidatures, diagnostics, temps de rencontres, structuration juridique, temps de travail et de création, résidences éventuelles, workshop groupés, projets divers, action culturelle..) en vue de répondre aux problématiques des groupes et artistes accompagnés.
- Concevoir et mettre en œuvre les éventuelles résidences accompagnées de la saison (choix de.s intervenant.es, planning via HEEDS suivi opérationnel, suivi administratif)
- Développer de nouveaux process d'accompagnement destinés aux « entrants » (liens avec les groupes des studios d'une part et veille attentive sur la création musiques actuelles sur le territoire d'autre part) mais aussi aux « sortants » (liens avec les partenaires et réseaux extérieurs)
- Valoriser les projets musicaux accompagnés en favorisant la diffusion des groupes en interne et dans nos réseaux (live comme édition).
- Créer des moments d'échanges entre musicien.nes en vue de partager conseils et bonnes pratiques.

3.2 Veille et support de la création dite Musiques Actuelles sur le territoire

Sur la base de perspectives données par la Direction Générale et le responsable de Pôle, il s'agit d'assurer une veille en profondeur sur la création Musique Actuelles sur le territoire de la CAHC et sa proximité directe. L'objectif affirmé ici étant de devenir un point de référence pour cette création nouvelle (MAO, électro, rap, et autres...).

- Veille approfondie sur les acteurs de cette création via les outils nécessaires (web, RS, concerts)
- Prise de contact avec les acteurs.ices, rendez-vous et présentation du projet du 9-9bis et des outils mis à disposition par le 9-9bis
- Gestion des espaces mis à disposition pour les musiciens.ennes, coordination des intervenants.tes, suivi global.



3.3 Résidences Professionnelles :

Chaque année dans le cadre de sa politique générale de soutien à la création, le 9-9bis met en place un appel à candidature spécifiquement destiné aux artistes et structures professionnelles des Musiques Actuelles (hors dispositif d'accompagnement, il s'agit d'un soutien à la création professionnelle)

La personne recrutée sera en charge du suivi de cet appel à candidature depuis sa diffusion jusqu'au calage des temps de résidence en passant par la mise en place du jury (entre 3 et 5 résidences par an). Elle restera en veille sur le réseau régional et national afin de communiquer au mieux ce pan de l'activité du 9-9bis.

3.4 Missions complémentaires :

- Temps de présence nécessaires lors des temps forts organisés par le 9-9bis sur des missions hors fiche de poste (médiation, accueil public, soutien prod,...)
- Participation ponctuelle aux comités de programmation, temps forts comme saison.

4 | Profil recherché

4.1 Savoirs : Très bonne connaissance du secteur des musiques actuelles, du fonctionnement des groupes musicaux, du processus de développement des projets artistiques, des dispositifs de formations et/ou d'accompagnement, maîtrise des réseaux professionnels spécialisés.

4.2 Savoir-faire : concevoir et mettre en place des propositions ou projets qualifiants, développer les partenariats et la mise en réseau, évaluer les projets artistiques et adapter des dispositifs au regard des attentes, animer des rendez-vous et des réunions, maîtriser les outils d'organisation et de gestion.

4.3 Savoir-être : écoute, autonomie, rigueur, méthode, ouverture d'esprit, sensibilité musicale, organisation, sens pratique, bienveillance.

5 | Conditions d'accès à l'emploi

5.1 Niveau d'étude : niveau Bac + 3

5.2 Expérience : 3 ans minimum

5.3 Langues étrangères : Anglais

5.4 Disponibilité : **à partir du 01^{er} octobre 2024**

5.5 Divers : Permis B

6 | Conditions de travail

6.1 Type de contrat : CDI de droit privé, temps complet

6.2 Salaire : selon la grille de la convention collective applicable CCNEAC, groupe 5 + mutuelle + titres restaurant

6.3 Temps de travail : annualisation du temps de travail, base 1547 heures

6.4 Horaires de travail : en fonction des nécessités de service et des plannings établis. Disponibilité **régulière** en soirée et les week-ends.

6.5 Adresser CV et lettre de motivation : **à l'attention de la Présidence de l'EPCC 9-9bis avant le 10/09/2024** à l'adresse mail suivante recrutement@9-9bis.com ou par voie postale à l'adresse suivante : 9-9bis Chemin du Tordoir CS 50163 62590 OIGNIES ;